

Préambule à l'AG du 24 novembre 2013

Présentation des 2 projets que nous souhaitons engager:

Le club gère aujourd'hui le terrain extérieur d'Alairac et différents sites de vol indoor.

1° concernant le terrain d'Alairac : il est aujourd'hui sécurisé par le bail signé avec la mairie et par le protocole signé avec l'aérodrome de Salvaza.

L'entretien est également sécurisé par la possession d'un tracteur/broyeur et son garage.

Les aménagements restent sommaires mais tout à fait acceptables.

L'entretien et les aménagements sont assurés par nos fonds propres et par des dons.

L'état de la piste pose problème car elle présente de nombreuses fissures entraînant une dégradation inéluctable, engageant la pérennité de notre activité.

Nous avons fait appel à plusieurs spécialistes nous confirmant la possibilité de la réparer en apposant une géogrille et en appliquant une couche d'enrobé. La piste n'a subi aucune déformation, elle est plane.

Le coût d'une telle opération s'élève à 32000 euros et nous proposons de la financer comme suit :

3000 Euros sur nos fonds propres (soit environ 10% du montant total)

5000 Euros par la mairie d'Alairac

12000 du Conseil Général

12000 par la FFAM.

Notre compte présente à ce jour un solde positif de 6000 Euros. L'engagement de 3000 Euros nous laisse une réserve de 3000 Euros nécessaire pour faire face à d'éventuelles dépenses et principalement pour le tracteur.

2°concernant les salles indoor :

Il est parfois difficile de demander à une commune de mettre le gymnase à disposition pour un club d'une autre commune.

Nous proposons donc de changer le nom de notre club pour qu'il devienne le club de l'agglomération de Carcassonne. Une seule structure fédérative plus facile à gérer et à développer.

NB : Roger Adivèze, maire d'Alairac, ainsi que Pierre Montagnani, président du Cram, nous appuient pour ces 2 démarches.